

Province de Québec  
District d'Arthabaska  
MRC de l'Érable  
Ville de Princeville

Séance extraordinaire du conseil tenue ce **15 octobre 2019 à 19 h 30** à laquelle prennent part :

Monsieur Jean-Robert Tremblay  
Monsieur Danis Beauvillier  
Me Serge Bizier  
Madame Martine Lampron  
Monsieur Laurier Chagnon

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Monsieur Mario Juaire, directeur général et greffier adjoint est également présent.

**19-10-389**

**Adoption de l'ordre du jour**

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE

**19-10-390**

**Travaux de voirie 2018 (AO18-VR-01) – Décompte progressif No 2**

ATTENDU l'adjudication du contrat mentionnée en titre en date du 10 septembre 2018 en vertu de la résolution 18-09-350 de ce conseil;

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu :

D'autoriser la trésorière à effectuer le paiement de 901 010,64 \$ à Construction et Pavage Portneuf Inc. pour le décompte progressif no 2 aux travaux susmentionnés.

De financer cette dépense à même le *Règlement no 2018-332 décrétant un emprunt et une dépense de 1 730 000 \$ pour des travaux de voirie sur les 12<sup>e</sup> rang Est, 11<sup>e</sup> rang Ouest, Chemin des Pointes, 3<sup>e</sup> rang, Route St-Louis et 7<sup>e</sup> rang Est.*

ADOPTÉE

**19-10-391**

**Levée de la séance**

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 19 h 40.

ADOPTÉE

---

Me Olivier Milot, greffier

---

Gilles Fortier, maire